

**NOTE DU BCC
SUR
LA COOPÉRATION
FINANCIÈRE**

NOTE SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

I. Introduction

La coopération financière constitue l'un des piliers essentiels pour le maintien de la stabilité du système financier international. Il est essentiel de favoriser des flux de capitaux solides, de promouvoir l'éducation financière et d'atténuer les risques systémiques, tout en assurant simultanément une supervision efficace des institutions financières. En outre, une telle collaboration joue un rôle critique en matière de diversification des instruments financiers et de renforcement des marchés mondiaux financiers, qui sont tous vitaux pour l'amélioration des conditions économiques et sociales mondiales.

Au cours de quatre dernières années, le secteur financier a été contraint de traverser une période de chocs sans précédent. Pendant la période post-pandémique, l'économie mondiale a subi une volatilité importante caractérisée par des dislocations et des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement. L'instabilité s'est aggravée par des tensions géopolitiques qui ont déclenché des crises mondiales de l'énergie et de l'alimentation, ainsi que par un virage synchronisé vers des politiques monétaires plus strictes dans un effort concerté pour freiner l'inflation galopante.

Malgré ces défis à multiples facettes, l'économie globale a démontré une résilience remarquable. Contrairement aux nombreuses projections pessimistes, le monde a évité la récession, le système bancaire est resté solide et les principales économies de marché émergentes ont réussi à écarter le risque d'arrêts soudains. De plus, la poussée inflationniste a été gérée sans déclencher des spirales salaires-prix destructifs et le niveau de l'inflation a depuis commencé à se modérer à un rythme comparable à sa hausse initiale.

Néanmoins, les perspectives économiques mondiales demeurent précaires du fait des menaces émergentes, en particulier des tensions accentuées autour de la région du Golf en plus de la vague d'augmentation des tarifs et des incertitudes liées aux politiques commerciales. Ces facteurs ont exercés une pression notable sur la croissance mondiale et les volumes commerciaux, tout en impactant les consommateurs par l'érosion du pouvoir d'achat des ménages et l'intensification des pressions sur les prix. En conséquence, il existe un besoin évident et urgent pour une coopération financière renforcée et de coordonner les réponses politiques afin de réduire les effets adverses et d'assurer une trajectoire stable pour l'économie mondiale.

II. Finance Islamique

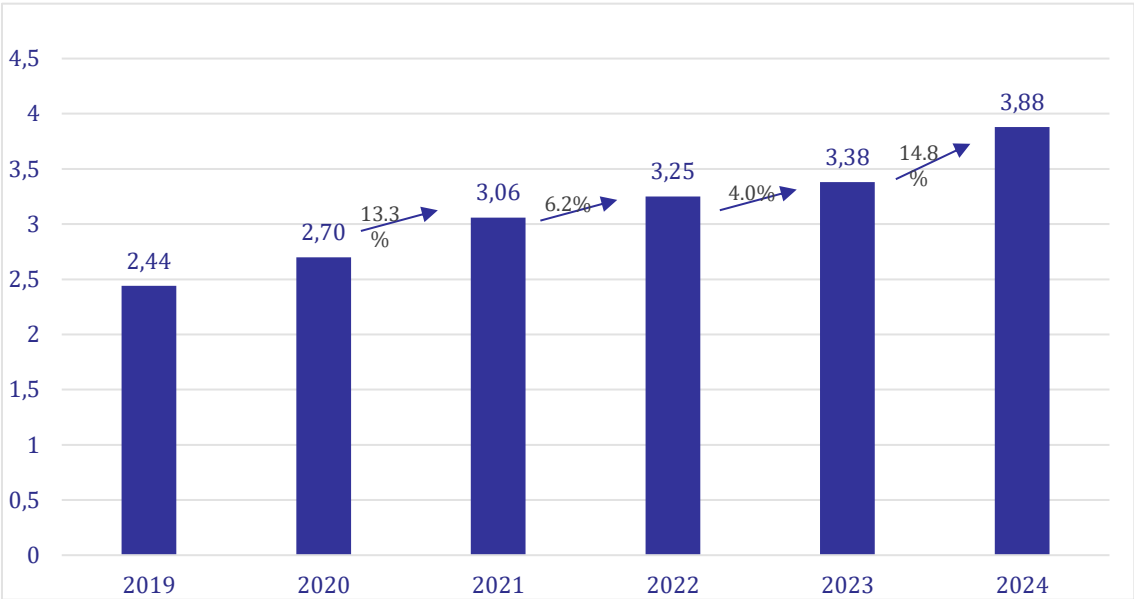
La finance islamique est devenue un aspect clé du système financier mondial, affichant une croissance significative mais restant concentrée dans certaines régions.

Les actifs totaux de la finance islamique mondiale, comprenant la banque islamique, les sukuk, le takaful et les fonds islamiques, ont connu une croissance régulière, passant de 2,44 billions USD en 2019 à 3,38 billions USD en 2023, avec des taux de croissance annuels variables.

Le secteur a atteint 3,88 billions de dollars américains en 2024, soit la plus forte croissance annuelle observée ces dernières années, à 14,8 %.

La tendance à la hausse constante reflète la demande pour des produits financiers conformes à la Charia à travers les différentes régions.

Figure 1: Taille Totale des Actifs de la Finance Islamique Mondiale (En Milliards de Dollars Américains)

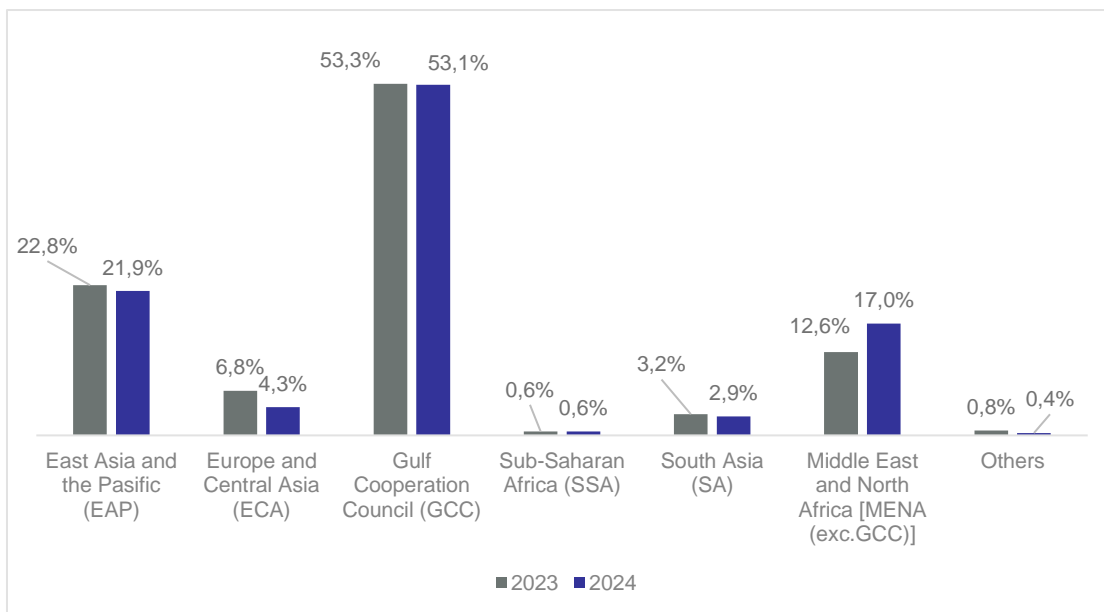


Source: Rapport sur la stabilité du secteur des services financiers Islamiques 2025

La concentration de la finance Islamique en termes de région est restée inchangée en 2024. Le CCG conserve sa part dominante à plus de 53 % en 2023 comme en 2024.

L'Asie de l'Est et le Pacifique suivent avec 22 %, tandis que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (hors CCG) ont légèrement augmenté leur part, passant de 12,6 % en 2023 à 17 % en 2024.

Figure 2: Répartition de l'IFSI p par Région (%)

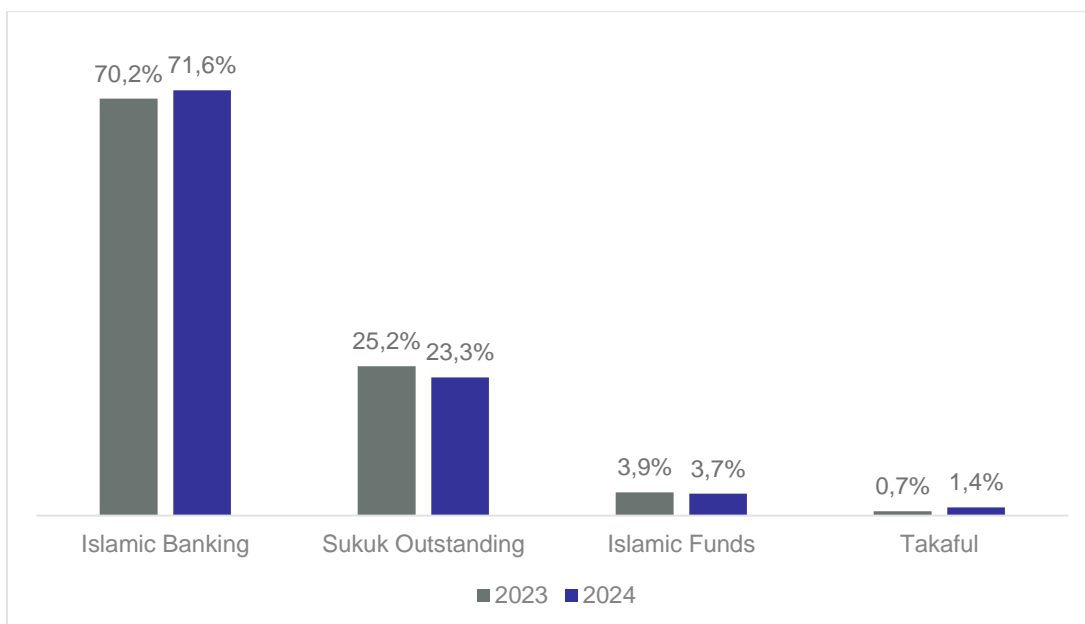


Source: Compilé de l'IFSB 2024 et de l'IFSB 2025.

La banque islamique reste la composante dominante de la finance islamique mondiale, avec une légère hausse passant de 70,2 % en 2023 à 71,6 % en 2024.

Dans le même temps, la part des sukuk recule de 25,2 % à 23,3 %, le takaful augmente modestement de 0,7 % à 1,4 %, et les fonds islamiques connaissent un léger repli, passant de 3,9 % à 3,7 %.

Figure 3: Répartition de l'IFSI par segments de la finance islamique (%)



Source: Compilé de l'IFSB 2024 et de l'IFSB 2025.

III. Efforts de Cooperation du COMCEC

a. Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les Pays Membres de l'OCI

Le 25^{ème} Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTFCF) se tiendra le 22 Avril 2026 avec le thème "Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les pays membres de l'OCI". La première version du rapport de recherche sur le thème de la réunion, ainsi qu'une étude de cas nationale, ont été soumises à la réunion. La version finale du rapport sera soumise à la 26^e Réunion du Groupe de Travail qui se tiendra le 21-22 septembre 2026.

L'objectif principal de ce rapport est d'examiner d'une manière globale les opportunités que le financement communautaire pourrait offrir aux entrepreneurs et investisseurs dans les Pays Membres. À la lumière des conclusions de la recherche, la préparation d'une feuille de route détaillée sur les moyens de créer un environnement réglementaire efficace pour le financement communautaire afin de guider les pays islamiques en fonction de leur niveau de développement dans le domaine.

Toutes les présentations faites lors de la 25^{ème} Réunion du Groupe de Travail sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

b. Le mécanisme de financement de projet du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section finances. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTFCF.

En 2025, deux projets ont été sélectionnés dans le domaine de coopération financière. Le projet intitulé « Partage d'expériences pour la conception d'un cadre juridique en vue de la création d'une unité de pilotage de la finance islamique », a été mis en œuvre par le Bénin. Le projet visait à comprendre le processus de mise en place d'un cadre juridique pour une Unité de Coordination de la Finance Islamique, destinée à faciliter la mobilisation de la finance islamique verte afin d'atténuer les effets du changement climatique et de renforcer la résilience face aux catastrophes. Dans le cadre du projet, une visite d'étude ainsi qu'une session de formation ont été organisées.

La Sierra Leone a mis en œuvre le projet intitulé « Renforcement des Capacités pour le Développement des Systèmes de Paiement Numériques dans le Secteur Financier » en partenariat avec la Gambie et le Nigéria. Le projet avait pour but d'améliorer les aptitudes des professionnels sélectionnés dans le domaine des paiements numériques en leur offrant à la fois des connaissances approfondies et une expérience pratique. Une visite d'étude et une activité de formation ont été organisées dans le cadre de ce projet.

Dans le cadre du 13^{ème} appel à propositions de projets au titre du FPC, trois projets ont été sélectionnés pour une mise en œuvre en 2026. Les projets sont les suivants :

La Gambie mettra en œuvre le projet intitulé «Renforcement des Capacités en Matière de Sukuk Vert et la Microfinance Islamique en Gambie». L'objectif du projet est d'améliorer la connaissance technique et les compétences pratiques des agents publics et des opérateurs du secteur financier en matière de conception, régulation et de mise en œuvre du sukuk et des instruments de microfinance islamiques. Une activité de formation sera réalisée dans le cadre du projet.

La Malaisie mettra en œuvre le projet intitulé «Utilisation des Instruments Financiers Sociaux Islamiques comme Alternative Puissante pour la Résilience Climatique». Le renforcement de la capacité des pays partenaires pour la conception et la mise en œuvre des instruments financiers sociaux islamiques pour la résilience climatique et une croissance durable. Des activités de formation et d'atelier seront mis en œuvre dans le cadre du projet.

L'Ouganda mettra en œuvre le projet intitulé «Amélioration des Capacités de Cybersécurité Professionnelle dans les Systèmes de Paiement Numérique en Ouganda». L'objectif du projet est de renforcer les capacités de cybersécurité des participants en les dotant de connaissances, de compétences et d'outils afin de protéger les systèmes informatiques, les réseaux et les plateformes de paiement numérique. Une visite d'étude et une formation sera effectuée dans le cadre du projet.

c. Autres efforts en cours dans le cadre du COMCEC :

Forum des Bourses des États Membres de l'OCI: La coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 conformément à la décision prise par la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu sa 19^{ème} réunion virtuellement le 23 septembre 2025. Outre les efforts déployés pour renforcer la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé certains projets importants tels que le Fonds d'Indice Charia 50 OCI / COMCEC. Dans ce contexte, un produit financier important, " Le Fonds d'Investissement International OCI COMCEC 50 Charia," basé sur l'Indice, est devenu disponible pour les investisseurs internationaux en Août 2022. Il reste important d'augmenter la taille du fonds et de continuer à sensibiliser les investisseurs.

Dans ce contexte, la 41^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions de l'Indice Charia OCI COMCEC 50, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

Le Forum a également travaillé sur l'Initiative d'Echange d'Or pour les Pays Membres de l'OCI. À cet égard, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de compléter les préparations techniques sur le Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, basé sur le

modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Les informations détaillées concernant les activités du Forum sont disponibles sur www.oicexchanges.org

Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été lancée en 2011 conformément à la décision prise par la 27^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu jusqu'à présent quatorze réunions. La 14^{ème} réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 15 octobre 2025.

Rappelant les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC d'accélérer les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à l'établissement de la Plateforme Électronique de l'Immobilier du COMCEC et a invité les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs autorités compétentes et de les notifier au Secrétariat du Forum afin de renforcer la coordination.

Dans ce contexte, le Forum a lancé en 2022 la plateforme de données en ligne GEFAS pour les instruments financiers immobiliers et émergents. Cette plateforme vise à renforcer l'efficacité et la transparence des marchés de capitaux en offrant aux investisseurs un accès plus facile aux informations en ligne concernant les produits d'investissement basés sur l'immobilier.

Jusqu'à présent, en raison de l'intérêt manifesté par de nombreux Membres du Forum pour la plateforme, les liens des marchés boursiers de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, des Maldives, du Maroc, du Pakistan, de la Palestine, du Qatar et de l'Arabie Saoudite ont été intégrés à la plateforme du GEFAS (Instruments Financiers basés sur les Biens Immobiliers et en Développement du Système d'Information).

Les détails concernant les activités du forum sont disponibles sur le site web du forum. (www.comceccmr.org)

Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC: Lors de la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI, les banques centrales des Etats Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs activités en tant que "Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC". La 34^{ème} Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite Réunion ainsi que de la décision relative à la création du "Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC". Dans ce cadre, la 7^{ème} Réunion du Forum a été organisée les 28 et 29 septembre 2025 à Istanbul.

Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum.
(www.comcecentralbanks.org)
